

FICHE 15

COMMENT ANTICIPER LA MIGRATION DE VOTRE ENTREPRISE VERS LE FTTO ?

Les offres FttO¹ (Fibre to the Office) ont été conçues pour répondre aux besoins les plus exigeants des entreprises. Elles se caractérisent par une architecture technique qui s'appuie sur une boucle privative, dédiée et indépendante, distincte des réseaux construits sur la boucle locale optique mutualisée. Par ailleurs, le FttO offre la possibilité d'avoir des tracés de route optique sur mesure avec des parcours diversifiés pour une résilience optimale de l'infrastructure.

Commercialisé dès le début des années 90, le « FttO » a été progressivement déployé sur une partie du territoire français. Les opérateurs ont déployé, en priorité dans les métropoles, les zones les plus denses en entreprises (ZAC et ZAE), ainsi que certaines zones choisies par les collectivités territoriales dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. La logique de déploiement du FttO diffère ainsi de celle des réseaux FttH qui sont, eux, déployés dans une optique de couvrir le plus largement possible l'ensemble du territoire.

Les services proposés dans les offres FttO relèvent de la catégorie des offres de type « entreprises », elles sont généralement assorties d'un débit garanti et d'une garantie de temps de rétablissement en cas d'incident. Vous trouverez plus de détail sur ces garanties : [FICHE 23 : Quelle qualité de service pour les offres fixes proposées aux entreprises ?](#)

Je suis une entreprise, les offres FttO sont-elles adaptées à mes besoins ?

Les offres FttO proposent une large gamme de services capables de répondre à de nombreux besoins. Cela peut s'avérer particulièrement adapté à certains usages spécifiques. Nonobstant, d'autres solutions techniques ou technologiques peuvent également être utilisées, l'essentiel est de choisir celle qui correspond le mieux à vos besoins.

→ **Pour découvrir en détail les solutions d'internet fixe et bénéficier de conseils pour choisir l'offre adaptée à vos besoins, vous pouvez consulter : [FICHE 3 : Les offres d'accès fixe à internet](#) et [FICHE 9 : Comment déterminer l'offre la plus adaptée aux besoins de votre entreprise ?](#)**

COMMENT RACCORDER VOTRE ENTREPRISE AU FTTO ?

Après avoir identifié des opérateurs proposant des offres FttO, vous pouvez solliciter les opérateurs de votre choix afin qu'ils vous fournissent un service reposant sur une fibre dédiée FttO. À l'issue de leur étude, les opérateurs vous confirmeront la faisabilité, le délai et le tarif de la prestation. Vous pourrez ensuite sélectionner l'offre qui

vous correspond le mieux. Si vous souhaitez avoir plus de détails sur la manière de faire jouer la concurrence ou de comparer les offres entre elles, vous pouvez vous référer à : [FICHE 9 : Comment déterminer l'offre la plus adaptée aux besoins de votre entreprise ?](#)

1. Les termes surlignés sont définis dans le glossaire en page 122.

Le raccordement au FttO peut nécessiter de lourds travaux. Le délai de raccordement peut être important (un délai indicatif pourra vous être donné) et varier d'un opérateur à l'autre, en fonction de la complexité de votre raccordement.

L'opérateur auprès duquel vous souscrirez le service utilisera des fibres qu'il aura déployées en propre ou louées à un autre opérateur.

COMBIEN COÛTE UN RACCORDEMENT FTTO ?

Les coûts des travaux nécessaires au raccordement d'un local professionnel sont très variables, **de quelques centaines d'euros à plusieurs dizaines de milliers d'euros**. Le montant dépend notamment :

- de la distance du local aux infrastructures réseaux déjà déployées par l'opérateur (de quelques mètres à plusieurs dizaines de kilomètres) ;

- de la disponibilité des fibres dans les infrastructures déjà déployées par les opérateurs ;
- de la nature et de la configuration des bâtiments, y compris d'éventuels travaux à réaliser dans les parties privatives de votre entreprise : par exemple la création de fourreaux et de gaines entre la voie publique et les bâtiments, ou entre différents bâtiments.

QUEL EST LE TARIF D'UN ABONNEMENT À LA FIBRE FTTO ?

Les tarifs varient fortement d'une situation à l'autre. En général, le prix comprend des frais d'accès au service et un abonnement mensuel.

Le montant de l'abonnement mensuel dépend principalement du débit garanti souscrit (par exemple 10 Mbit/s, 100 Mbit/s, 1 Gbit/s). Il est donc recommandé de connaître les besoins en débit du site de l'entreprise afin de souscrire un débit adapté et de prévoir la possibilité de l'augmenter pendant la durée du contrat. **Les tarifs pour un débit donné ayant tendance à baisser avec le temps²**, il est utile de demander régulièrement aux opérateurs une actualisation de leurs grilles tarifaires.

Les frais d'accès au service sont généralement forfaitaires pour les sites déjà raccordés au réseau d'un opérateur et sur devis lorsque le raccordement doit être réalisé spécifiquement pour un client. Toutefois, pour les sites situés à proximité de leurs réseaux, certains opérateurs proposent également des tarifs forfaitaires. Lorsque les coûts de raccordement sont élevés, les opérateurs peuvent proposer d'en répercuter une partie dans l'abonnement mensuel.

Enfin, des réductions tarifaires sont souvent proposées pour les contrats avec engagements pluriannuels.

TRAVAUX À RÉALISER EN CAS DE RACCORDEMENT FTTO

Pour les sites non raccordés, les travaux à réaliser pour le raccordement FttO nécessiteront des interventions dans le domaine privé (passage de fourreaux, de gaines, mise à disposition de prise électrique, etc.). Attention, ces interventions peuvent requérir l'obtention d'autorisations (propriétaire, syndic, sécurité pour site sensible, etc.).

La liste détaillée des travaux préparatoires à réaliser sur votre site sera précisée par l'opérateur à l'occasion d'une visite technique préalable au raccordement. Une partie de ces travaux pourra vous incomber. Il est recommandé, à l'issue de cette visite technique, de **réaliser ces travaux au plus tôt** afin de limiter les délais de déploiement.

2. Les mouvements de baisses tarifaires unitaires accompagnent en partie l'évolution naturelle à la hausse des débits. Par le passé, la hausse observée pour les débits des services aux entreprises a représenté environ un doublement du trafic tous les deux ans.